



Assemblée générale

Soixante-huitième session

11^e séance plénière

Judi 26 septembre 2013, à 9 heures

New York

Documents officiels

Président : M. Ashe (Antigua-et-Barbuda)

La séance est ouverte à 9 h 5.

Réunion de haut niveau sur le désarmement nucléaire

Point 99 de l'ordre du jour

Désarmement général et complet

aa) Désarmement nucléaire

Le Président (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le désarmement nucléaire. La Réunion se tient en application de la résolution 67/39 en date du 3 décembre 2012.

Déclaration du Président

Le Président (*parle en anglais*) : Je souhaite à tous une chaleureuse bienvenue à la présente Réunion de haut niveau. La Réunion vise à renforcer l'action menée en vue de l'élimination des armes de destruction massive, notamment les armes nucléaires, et à définir les moyens d'éliminer les dangers nucléaires.

Je suis réellement heureux d'accueillir les participants à la présente Réunion de haut niveau sur le désarmement nucléaire. Je souhaite adresser mes remerciements à tous les États Membres ainsi qu'à notre Secrétariat, qui ont contribué à faire advenir

cette manifestation historique 67 ans après l'adoption de la première résolution de l'Assemblée générale (résolution 1 (I)) sur le sujet d'aujourd'hui.

Le chemin pour y parvenir a été difficile et émaillé de déceptions et il nous incombe maintenant de faire le nécessaire pour atteindre la destination que nous nous étions fixée. C'est le 10 janvier 1946 que l'Assemblée générale s'est réunie pour sa séance inaugurale à Londres, en Angleterre. C'est là que l'Assemblée naissante a adopté sa toute première résolution sur une question qui était alors, et qui reste toujours, primordiale pour la civilisation humaine. L'Assemblée y appelait à des propositions déterminées en vue « d'éliminer, des armements nationaux, les armes atomiques et toutes autres armes importantes permettant des destructions massives » (résolution 1 (I), par. 5 c)).

En 1946, dans un monde tout récemment traumatisé par l'horreur des armes atomiques, il n'était pas de plus grande menace imaginable à la paix et à la sécurité internationales. Faisons défiler le film jusqu'à aujourd'hui, 67 ans plus tard. Nous sommes réunis ici pour la toute première fois dans le cadre d'une réunion de haut niveau sur ce sujet critique, sur fond de vulgarisation des armes de destruction massive et des technologies permettant de les produire et de risque très réel de prolifération. Nous ne devons pas nous tromper : c'est une réunion historique qui aura des incidences

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

13-48651(F)



Document adapté

Merci de recycler



durables sur notre bien-être présent et notre commun avenir.

Alors que nous nous consacrons à notre vie de tous les jours, qui, pour nombre d'entre nous, est pleine des soucis d'alimenter sa famille, de trouver de l'eau salubre, un abri sûr, nous n'avons pas à faire face à la préoccupation constante de la menace des armes nucléaires. Et pourtant, pendant ce temps, dans notre monde actuel, le spectre des armes nucléaires – et, j'ajoute, de toutes les armes – nous hante encore et c'est la raison pour laquelle nous nous réunissons aujourd'hui.

En décembre, lorsque l'Assemblée générale a adopté la résolution 67/39 portant convocation de la présente réunion, elle a appelé à l'édification d'un monde plus sûr pour tous et à l'instauration de la paix et de la sécurité dans un monde exempt d'armes nucléaires. Elle a rappelé la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) et notre aspiration collective à vivre dans un monde libéré du besoin et de la peur et s'est réaffirmée décidée à n'écarter aucune solution possible pour éliminer les armes nucléaires, y compris la convocation éventuelle d'une conférence internationale à cette fin.

L'Assemblée n'a cessé, de fait, d'affirmer son engagement en faveur du désarmement nucléaire. Cette aspiration se retrouve dans un très grand nombre de résolutions, de traités internationaux et d'initiatives adoptés dans les décennies qui ont suivi l'attaque d'Hiroshima. En nous réunissant aux plus hauts niveaux, nous nous engageons à chaque fois en faveur d'un monde pacifique exempt d'armes nucléaires. Et pourtant, les progrès concrets et réels qui devraient accompagner cette aspiration sont largement absents.

De nombreuses tentatives visant à débarrasser le monde des armes les plus puissantes et les plus destructrices jamais construites ont échoué. Certaines de nos enceintes multilatérales de désarmement, en particulier la Conférence du désarmement, n'ont pas progressé dans leur programme de la façon dont nous l'aurions espéré. De surcroît, bien que le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires ait été adopté il y a près de 20 ans par l'Assemblée, il n'est toujours pas entré en vigueur.

Constamment, au cours des dernières décennies, nous avons été mis en échec par les divergences de vues et de méthodes. Toutefois, on ne compte pas les individus et les organisations engagés qui œuvrent pour le désarmement nucléaire et la non-prolifération. Notre propre Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, a continué

de traiter le désarmement nucléaire comme une priorité, sur laquelle il a fait sa proposition en cinq points sur le désarmement nucléaire en octobre 2010. Nous avons vu de précieuses contributions de la part du Groupe de travail à composition non limitée chargé d'élaborer des propositions visant à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire, qui s'est réuni à Genève, ainsi que d'un consortium de Membres de l'Organisation des Nations Unies qui se consacre aux conséquences humanitaires catastrophiques de l'utilisation d'armes nucléaires.

La société civile s'est également montrée active et engagée dans l'avancement de ce programme. Soixante-dix-sept organisations non gouvernementales se sont inscrites, avec plus de 180 représentants, à la présente Réunion de haut niveau. Chaque contribution de ce genre a un grand rôle à jouer et nous comptons sur cet engagement permanent pour rappeler au monde pourquoi nous devons nous montrer plus résolus sur la voie de l'élimination totale des armes.

Nous sommes maintenant dans la deuxième semaine de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale, pour laquelle j'ai choisi le thème « Le programme de développement pour l'après-2015 : préparons le terrain ». À première vue, il n'y a peut-être aucun lien direct entre la réunion d'aujourd'hui, ce thème et les autres réunions de haut niveau de la semaine. Mais un examen plus large révèle quelque chose dont nous savions tous la vérité : tandis que nous consacrons du temps, des ressources et de l'énergie à maintenir et élargir ce complexe d'armements toujours croissant, nous détournons ces ressources de l'éducation, de la santé, de la réduction de la pauvreté et de l'objectif général d'un développement plus durable.

N'est-il pas tristement paradoxal qu'alors que nous nous efforçons d'améliorer la vie des gens dans le monde entier, nous consacrons tant d'attention et d'investissements à des vecteurs destinés à leur destruction? Par conséquent, comme l'Assemblée y a appelé précédemment dans sa résolution 67/40, j'exhorte les membres à consacrer une partie des ressources libérées grâce à la mise en œuvre des accords de désarmement et de limitation des armes au développement économique et social.

Le 21 septembre 1998, un homme que nous admirons tous pour son courage et ses convictions, a déclaré devant cette même assemblée de nations à sa cinquante-troisième session :

« Nous devons bien admettre qu'après d'innombrables initiatives et résolutions, il n'existe toujours aucune proposition concrète et généralement acceptée, étayée par un engagement sans ambiguïté des États dotés de l'arme nucléaire, en faveur d'une élimination rapide, définitive et totale des armes nucléaires et des capacités de production de ces armes. » (A/53/PV.7, p. 15)

Dans sa déclaration, il a fait le lien entre le désarmement nucléaire et la nécessité d'éliminer la pauvreté et d'assurer le bien-être de tous. Puis il a posé la question suivante, à « ceux qui ont élaboré des arguments sophistiqués pour justifier leur refus d'éliminer ces terrifiantes armes de destruction massive » : « pourquoi donc en ont-ils besoin? » (*Ibid.*)

Cet homme, c'est Nelson Mandela, et aujourd'hui je pense que nous nous devons, comme nous devons aux citoyens du monde, de donner une réponse honorable et satisfaisante à sa question car c'est un homme qui, de l'avis de bon nombre d'entre nous, mérite notre réponse. Soixante-sept années ont passé et il est maintenant temps de nous réunir pour régler cette question.

La présente Réunion de haut niveau est une occasion d'honorer la vision de la Déclaration du Millénaire et de renouveler notre engagement en faveur d'un monde libéré de la peur. Un monde où des armes ont le pouvoir de créer des cataclysmes n'est pas un monde sûr et ne contribue pas à l'instauration de la paix et de la sécurité pour tous. En tant que Président de l'Assemblée générale, je suis prêt à apporter tout le soutien possible au renforcement et au perfectionnement du programme de désarmement, dont l'Assemblée a déjà fait l'une de ses premières priorités. En faisant fond sur la Réunion d'aujourd'hui et sur le travail effectué par de nombreux membres, nous pouvons enregistrer des progrès notables dans le programme dont nous sommes saisis en vue de créer un monde digne de ce que nous chérissons vraiment : la sécurité, la paix, la prospérité et le bien-être de tous les êtres humains.

Je donne à présent la parole à S. E. le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon.

Le Secrétaire général : Je tiens avant tout à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente Réunion en collaboration avec les États Membres et avec l'appui de la société civile. Aujourd'hui, ensemble, nous écrivons l'histoire. C'est la première fois que l'Assemblée générale tient une Réunion de haut niveau sur le désarmement nucléaire. C'est d'autant plus

extraordinaire qu'elle plaide depuis très longtemps pour cette cause.

Par sa toute première résolution (résolution 1 (I)) adoptée en 1946, elle a fait du désarmement nucléaire un des principaux objectifs de l'Organisation. Des dizaines d'années ont passé et cet objectif de désarmement général et complet—qui allie à la fois l'élimination de toutes les armes de destruction massive et la réglementation du commerce des armes classiques—, reste au premier rang de nos priorités. Les efforts déployés cette année par le groupe de travail à composition non limitée chargé d'élaborer des propositions visant à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire illustre une fois de plus cet engagement.

(l'orateur poursuit en anglais)

Certains pourront déplorer que le désarmement nucléaire n'est guère plus qu'un rêve, mais c'est ignorer les bénéfices très réels et concrets que le désarmement aurait pour toute l'humanité. Aboutir dans ce domaine permettrait de renforcer la paix et la sécurité internationales. Cela permettrait de libérer des ressources importantes et bien nécessaires pour le développement social et économique. Cela ferait progresser l'état de droit. Cela permettrait d'épargner l'environnement et de tenir les matières nucléaires hors de portée des groupes terroristes ou extrémistes. Et cela permettrait de tirer un trait sur la dimension de peur qui obscurcit toute existence humaine.

Rappelons-nous également que l'échec se paie en général au prix fort. J'ai été profondément ému d'être le premier Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à participer à la cérémonie organisée au Mémorial de la paix d'Hiroshima. Je me suis également rendu à Nagasaki. Hélas, nous connaissons les terribles conséquences humanitaires de l'utilisation ne serait-ce que de l'une de ces armes. Tant qu'existeront ces armes, existera également le risque de leur utilisation et de leur prolifération.

Quelques progrès ont été faits. Les arsenaux déclarés se réduisent depuis des décennies. Certains États dotés de l'arme nucléaire ont fermé leurs polygones d'essais, éliminé certaines armes nucléaires, cessé de produire des matières nucléaires et renforcé la sécurité physique. Les Conférences des Parties chargées d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) ont donné lieu à plusieurs engagements dans le domaine du désarmement dont les parties escomptent le respect.

Mais beaucoup reste à faire. La transparence dans le domaine des arsenaux d'armes nucléaires, de leurs vecteurs et des matières fissiles reste faible et inégale. Les États dotés de l'arme nucléaire ont la responsabilité particulière d'intensifier leurs efforts. Rappelons-nous que le désarmement et la non-prolifération nucléaires sont des processus qui se renforcent mutuellement. Aujourd'hui, j'en appelle une fois de plus à la République populaire démocratique de Corée pour qu'elle fasse la preuve de son engagement en matière de dénucléarisation vérifiable. Je demande instamment à la République islamique d'Iran d'honorer sa promesse de renforcer la transparence de son programme nucléaire. Je demande instamment aux pays encore en dehors du régime du TNP d'y accéder sans délai et sans conditions.

Si l'on veut que le processus de désarmement mondial soit crédible et durable, il faut que tous ces instruments clefs deviennent universels, y compris le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Il est également temps de prendre de nouveaux engagements juridiquement contraignants. Cela devrait commencer par la revitalisation du mécanisme de désarmement, en particulier la Conférence du désarmement. La Conférence doit traiter à titre prioritaire la question du traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles.

Les États non dotés de l'arme nucléaire ont une contribution importante à apporter, comme on peut le voir dans la coopération élargie entre membres des zones régionales exemptes d'armes nucléaires. Une zone du Moyen-Orient exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive est plus que jamais nécessaire. Je continuerai d'œuvrer à sa création.

Enfin, je souhaite remercier les membres de la société civile de tout ce qu'ils ont fait pour promouvoir les efforts de désarmement et mieux éduquer le public dans les domaines du désarmement et de la non-prolifération. Le mois prochain marquera cinq ans d'existence de ma proposition en cinq points sur le désarmement et la non-prolifération nucléaires. De nombreux pays ont fait part à cet égard de leur ferme soutien. La société civile l'a également adopté de façon très encourageante. Je continuerai d'explorer toutes les voies permettant de faire progresser ces efforts et je veux croire à l'appui non démenti de l'Assemblée à cet égard. Nous devons simplement faire davantage pour relever le défi du désarmement.

Ce programme ne saurait attendre. Il doit progresser dans l'intérêt de notre humanité commune. Il appartient maintenant aux États Membres d'apporter leur

contribution à la contribution historique que représente notre Réunion en prenant des mesures concrètes, sérieuses, pour atteindre notre grand objectif de désarmement. Dans cette noble entreprise, les Membres ont toute mon admiration et tout mon soutien. Je les remercie de leur engagement.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de S. E. M. Hassan Rouhani, Président de la République islamique d'Iran, qui va faire une déclaration au nom du Mouvement des pays non alignés.

Le Président Rouhani (*parle en farsi; texte anglais fourni par la délégation*) : C'est un privilège tout particulier que de prendre la parole à l'occasion de cette Réunion historique. La participation de nombreux dirigeants mondiaux à cette toute première Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le désarmement nucléaire atteste à l'évidence du large appui dont fait l'objet cette importante question. Au nom du Mouvement des pays non alignés, qui est à l'origine de cette Réunion, je remercie l'Assemblée générale de son appui.

Je vous sais également tout particulièrement gré, Monsieur le Président, des efforts que vous avez personnellement déployés, ainsi que votre prédécesseur, aux fins de l'organisation de cette Réunion. Je remercie également le Secrétaire général de sa déclaration.

Un monde de paix et de sécurité : tel demeure l'idéal que nous partageons tous. Les horreurs d'Hiroshima et de Nagasaki ont renforcé notre détermination de veiller à ce que ne se reproduisent plus jamais pareilles scènes innombrables de mort et de destruction. À cette fin, la toute première résolution adoptée par l'Assemblée générale (résolution 1 (I)) appelait de manière légitime à débarrasser le monde des armes nucléaires. Aujourd'hui, nous disposons de tout un ensemble de traités, normes et instances dont le but est précisément de réaliser cet objectif convenu. Pourtant, ces armes continuent par milliers de faire peser la plus grande menace qui soit sur la paix. Les mesures concernant la levée de l'état d'alerte, le dépointage et la réduction des armes nucléaires ne peuvent remplacer l'élimination totale de ces armes. Tout emploi de l'arme nucléaire constitue une violation de la Charte des Nations Unies et un crime contre l'humanité. Les doctrines qui le justifient sont inacceptables. De même, la pratique consistant à menacer les États non dotés d'armes nucléaires d'employer ces armes doit cesser. En outre, la modernisation de ces armes sape les efforts en

vue de leur abolition totale et il faut là aussi y mettre un coup d'arrêt.

Je tiens à saluer la grande contribution que plusieurs États non dotés d'armes nucléaires ont apportée au désarmement nucléaire en renonçant volontairement à ces armes ou en démantelant leur arsenal. Je salue aussi la précieuse contribution des zones exemptes d'armes nucléaires au désarmement nucléaire et à la paix et la sécurité internationales. J'applaudis en particulier le rôle pionnier joué par les États non dotés d'armes nucléaires, notamment les États du Mouvement des pays non alignés, qui forment l'écrasante majorité de ces zones.

Le Mouvement des pays non alignés demande à tous les États dotés d'armes nucléaires de ratifier les protocoles relatifs à tous les traités établissant de telles zones, de retirer toute réserve ou déclaration interprétative incompatible avec le but et l'objet de ces traités et de respecter le statut dénucléarisé de ces zones. Il prie instamment les États dotés d'armes nucléaires de signer et de ratifier le plus rapidement possible le Protocole au Traité sur la zone exempte d'armes nucléaires de l'Asie du Sud-Est et les documents y relatifs, sans formuler de réserves.

Voilà près de quatre décennies malheureusement que les efforts internationaux pour créer une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient échouent. Des mesures concrètes en faveur de la création d'une telle zone sont nécessaires d'urgence. Israël, le seul État de la région à ne pas être partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) doit accéder à ce traité sans délai. Parallèlement, les activités nucléaires dans la région doivent être soumises au système des garanties généralisées de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour que cette zone soit créée, car elle contribuera à l'objectif de désarmement nucléaire. À cet égard, je rappelle que les États du Mouvement des pays non alignés qui sont parties au TNP demandent la convocation sans autre délai de la conférence sur la création d'une zone exempte d'armes nucléaires et de toutes autres armes de destruction massive au Moyen-Orient, avec la participation de tous les pays de la région afin d'éviter toute conséquence indésirable.

Le monde attend le désarmement nucléaire depuis trop longtemps. On ne peut tolérer que des États détiennent indéfiniment des armes nucléaires et

leur complète élimination ne doit plus souffrir aucun retard. Procéder au désarmement nucléaire est une responsabilité qui incombe au premier chef aux États dotés d'armes nucléaires. Je leur demande instamment d'honorer cette obligation juridique trop longtemps différée.

La réalisation des obligations en matière de désarmement nucléaire ne doit pas être repoussée davantage ni être l'otage de progrès en matière de non-prolifération ou des idées qu'on se fait de la stabilité stratégique. Le désarmement nucléaire et la non-prolifération se renforcent mutuellement. Ils doivent être entrepris simultanément et non s'opérer l'un aux dépens de l'autre. La non-prolifération tient sa légitimité de l'objectif plus général qu'est le désarmement nucléaire. Elle doit être mise en œuvre de manière globale et non discriminatoire.

Aussi longtemps qu'il y aura des armes nucléaires, le risque de leur utilisation persistera. La seule garantie absolue contre leur emploi est leur élimination. D'ici là, les États dotés d'armes nucléaires doivent s'abstenir en toutes circonstances de recourir à la menace ou à l'emploi d'armes nucléaires contre des États non dotés d'armes nucléaires. Les déclarations actuelles sur les garanties de sécurité négatives sont insuffisantes. Elles doivent être codifiées en un instrument juridique universel.

Le désarmement nucléaire demeure notre première priorité. Le Mouvement des pays non alignés propose donc la feuille de route suivante pour faire progresser les objectifs de désarmement nucléaire. Premièrement, il faut entamer le plus tôt possible, au sein de la Conférence du désarmement, des négociations sur une convention générale sur les armes nucléaires interdisant leur possession, mise au point, production, acquisition, expérimentation, stockage, transfert, et menace ou emploi, et prévoyant leur destruction.

Deuxièmement, la journée du 26 septembre devrait être proclamée journée internationale en signe de notre volonté renouvelée d'éliminer totalement les armes nucléaires. Nous invitons tous les gouvernements et la société civile, les milieux intellectuels et les médias à s'unir en ce sens.

Troisièmement, il faudrait dans cinq ans convoquer une conférence internationale de haut niveau sur le désarmement nucléaire pour évaluer les progrès en la matière.

Le Mouvement présentera à l'Assemblée générale un projet de résolution relatif à cette feuille de route. Je veux croire qu'il recueillera l'appui des membres. Aucun pays ne devrait détenir d'armes nucléaires, étant donné que de mauvaises armes ne peuvent se trouver entre de bonnes mains, comme l'a si bien dit le Secrétaire général. Le Mouvement des pays non alignés est déterminé à n'épargner aucun effort pour que se concrétise sans délai la vision d'un monde sans armes nucléaires. Plutôt que d'investir dans l'armement nucléaire investissons dans le développement et dans l'élimination de la pauvreté, de l'ignorance et des maladies. Léguons aux générations futures un monde débarrassé des armes nucléaires. C'est pour elles un droit et pour nous, un devoir. Prouvons que les Nations Unies sont unies pour la paix!

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Heinz Fischer, Président fédéral de la République d'Autriche.

Le Président Fischer (*parle en anglais*) : Le 25 septembre 1961, le Président Kennedy prononçait un discours historique devant cette même Assemblée. Il y employait l'image saisissante d'une épée de Damoclès nucléaire

« suspendue par le plus ténu des fils, qu'un accident, une erreur de calcul ou un acte de démesure peut à tout instant trancher » (*A/PV.1013, p.60*).

Cinquante-deux années après ce discours du Président Kennedy, les armes nucléaires continuent d'être une menace pour l'existence de l'humanité. Nos efforts collectifs pour nous éloigner de l'abîme nucléaire ont manqué d'ambition et n'ont donné que des résultats limités. La présente Réunion de haut niveau sur le désarmement nucléaire est une excellente occasion d'imprimer un caractère d'urgence et de priorité et une dynamique renouvelés à cet objectif de longue date.

Le discours sur les armes nucléaires est depuis longtemps dominé par de vieilles considérations de sécurité nationale, mais à l'ère de la mondialisation et étant donné les retombées mondiales des armes nucléaires, il est grand temps de sortir de cette vision étroite. Les armes nucléaires représentent un danger intolérable pour l'humanité. L'emploi d'une seule arme nucléaire, quelle qu'elle soit, entraînerait une terrible catastrophe humanitaire et aurait des conséquences planétaires sur l'environnement, le développement humain et la santé et l'économie mondiales.

Une conférence très importante s'est déroulée en Norvège cette année. Son message était clair : une explosion nucléaire aujourd'hui sèmerait la destruction et la souffrance humaine dans des proportions bien supérieures aux ravages causés à Hiroshima et Nagasaki. Elle déclencherait une crise humanitaire à laquelle aucun État ni aucun organisme international ne serait en mesure de répondre véritablement, une crise qui ne se bornerait pas aux frontières d'un pays mais s'étendrait à la population de toute une région et même du monde.

Je me félicite du rôle actif joué par la société civile et de l'attention accrue que la communauté internationale accorde aux effets humanitaires des armes nucléaires, comme le prouve la déclaration conjointe inédite adoptée par 80 États parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Ces actions montrent que tout doit être mis en œuvre pour éliminer cette menace. La conférence de suivi prévue à Mexico l'année prochaine sera une importante occasion de sensibiliser davantage aux conséquences réelles de l'emploi d'armes nucléaires.

Car l'éventualité de devoir faire face à de telles conséquences planétaires n'est pas un scénario lointain ou improbable. Neuf pays possèdent déjà l'arme nucléaire, mais la capacité de surmonter les défis technologiques que pose la fabrication de ces armes n'est plus le seul apanage d'une petite poignée d'États. Un nombre croissant d'États, et potentiellement d'acteurs non étatiques, vont être *de facto* en mesure d'atteindre le seuil de la capacité nucléaire, voire de le franchir. La décision de le faire sera de plus en plus une décision à caractère politique qu'une question de moyens technologiques.

Plus le risque de prolifération des armes nucléaires grandit, plus il existe un danger qu'elles soient employées par quelqu'un quelque part. Je ne vois qu'une manière de procéder : nous devons ériger des remparts politiques et juridiques crédibles contre les armes nucléaires en tant que telles.

Malheureusement, l'idée que ces armes seraient soi-disant les garantes absolues de la sécurité continue d'être revendiquée. Or la dissuasion nucléaire est une stratégie très risquée pour la sécurité aussi bien nationale que mondiale. L'argument selon lequel les gouvernements sont suffisamment raisonnables pour manier la dissuasion nucléaire et que la dissuasion nucléaire est efficace parce qu'elle pousse les gouvernements à agir de manière rationnelle est un raisonnement stérile et dangereux. La dissuasion

nucléaire est tout aussi faillible que n'importe quelle autre notion humaine. Faire reposer les relations internationales et la stabilité sur l'idée de destruction mutuelle assurée n'est ni responsable ni viable. Dès lors, la conclusion s'impose d'elle-même : le désarmement nucléaire et la non-prolifération doivent aller de pair, nul autre choix.

C'est pourquoi tous les groupes régionaux doivent s'atteler bien plus assidûment et franchement à la réalisation de cet objectif commun qu'est l'avènement d'un monde sans armes nucléaires. À cet égard, il est encourageant que l'Assemblée générale se penche sur cette question avec un sens des responsabilités renouvelé. La décision de convoquer aujourd'hui la Réunion de haut niveau sur le désarmement nucléaire constitue une initiative importante; la mise en place à Genève du Groupe de travail à composition non limitée chargé d'élaborer des propositions visant à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire en est une autre. Les travaux du Groupe de travail viennent tout juste de s'achever le mois dernier. Ils ont été l'occasion précieuse de débattre en profondeur des éléments requis pour l'avènement définitif d'un monde sans armes nucléaires.

Dans le courant de cette année, le Secrétaire général Ban Ki-moon a déclaré que « de mauvaises armes ne peuvent se trouver entre de bonnes mains ». Il a parfaitement raison et je partage entièrement son avis. Les peuples du monde sont en droit de vivre à l'abri de cette menace. Le moment est venu de laisser derrière nous cet héritage meurtrier du XXe siècle. Les armes nucléaires doivent être vouées aux gémonies, interdites et éliminées avant qu'elles ne nous anéantissent.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Elbegdorj Tsakhia, Président de la République de Mongolie.

Le Président Tsakhia (*parle en anglais*) : Je prie le secrétariat de bien vouloir distribuer la version intégrale de ma déclaration en tant que document officiel.

C'est pour moi un honneur et un privilège de prendre la parole devant cette importante assemblée, faire part de mes réflexions sur les questions à l'examen et contribuer ainsi à envoyer un signal clair et puissant sur la nécessité de prendre des mesures énergiques pour promouvoir l'instauration d'un monde exempt d'armes nucléaires. Nous sommes réunis ici aujourd'hui parce que nous partageons la vision audacieuse d'un monde

débarassé de l'arme nucléaire et avons la conviction que cet objectif peut être atteint grâce à des efforts soutenus, à la compréhension mutuelle, à des négociations ardues et à l'étroite coopération de l'ensemble des membres de la communauté internationale, notamment des États dotés d'armes nucléaires.

Il convient d'accorder une attention minutieuse à chacun des nombreux aspects du désarmement nucléaire. En raison du temps limité qui m'est imparti, je me limiterai à quelques questions et, en premier lieu, à l'interdiction des armes nucléaires. La Mongolie appuie la proposition en cinq points du Secrétaire général sur le désarmement nucléaire. Par conséquent, elle estime que l'une des questions les plus urgentes à traiter est l'interdiction des armes nucléaires. Le moment lui paraît venu d'engager des négociations portant sur une convention sur les armes nucléaires, dont un avant-projet a été distribué aux États Membres. L'issue des réunions du Groupe d'experts à composition non limitée et les conséquences humanitaires des armes nucléaires mettent clairement en relief l'urgence d'une telle démarche. À cet égard, je m'associe à l'appel visant à faire du 26 septembre la journée internationale pour l'élimination complète des armes nucléaires.

Deuxièmement, concernant les négociations et les campagnes sur le désarmement, il est regrettable que l'unique instance multilatérale de négociation sur le désarmement, la Conférence du désarmement, n'ait pas été à même de répondre aux espoirs placés en elle. Malgré les négociations en cours pour revitaliser ses travaux, la Conférence du désarmement demeure dans l'impasse. Il ne faut pas que la communauté internationale soit à la merci de quelques États lorsqu'il s'agit de questions touchant aux intérêts vitaux de chacun. À cet égard, la pratique internationale a démontré le rôle essentiel joué par les coalitions d'États et les organisations non gouvernementales dès lors que le mécanisme de désarmement échoue, comme l'a prouvé l'issue positive en 1997 de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, et de la Convention sur les armes à sous-munitions en 2008.

Troisièmement, la création de zones exemptes d'armes nucléaires s'est révélée être une mesure régionale efficace de non-prolifération et de désarmement. Les zones existantes doivent être renforcées et des mesures doivent être prises pour en créer de nouvelles, y compris au Moyen-Orient et en Asie du Nord-Est. Compte tenu des différends persistants concernant cette dernière,

la création de ces zones ne sera pas tâche aisée, mais cela ne doit ni nous freiner ni nous décourager. Nous avons acquis une vaste expérience en ce qui concerne la création de zones exemptes d'armes nucléaires. Elle nous sera précieuse pour en créer de nouvelles. La Mongolie propose donc que l'Organisation des Nations Unies entreprenne une deuxième étude globale sur la création de zones exemptes d'armes nucléaires sous tous ses aspects, puisque la première étude sur ce sujet remonte à 38 ans et s'est avérée utile en contribuant à la création de ces zones.

Quatrièmement, s'agissant du statut d'État exempt d'armes nucléaires de la Mongolie, conformément à la vision d'un monde exempt d'armes nucléaires, il y a plus de 20 ans, la Mongolie, située entre deux États dotés d'armes nucléaires, s'est déclarée zone exempte d'armes nucléaires comprenant un seul État et a œuvré résolument à l'institutionnalisation de ce statut. Au niveau national, elle a adopté en 2000 une législation qui définit clairement son statut et punit tout acte commis en violation de cette législation. En septembre 2012, les cinq États dotés d'armes nucléaires ont signé une déclaration commune qui non seulement reconnaît le statut d'État exempt d'armes nucléaires de la Mongolie, mais engage également ces États à respecter ce statut et à ne commettre aucun acte qui le violerait. Ainsi, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité se sont engagés à ce que la Mongolie ne soit pas contrainte à accepter un système d'armes nucléaires quel qu'il soit. Mon pays n'acceptera donc pas de servir de pion dans une future compétition géopolitique ou une rivalité entre grandes puissances. Une Mongolie stable, non alignée et apaisée constituera une zone de confiance et de stabilité, un territoire qui ne sera pas utilisé au détriment des autres. L'expérience de la Mongolie est inspirante et prouve que même les petits tats peuvent contribuer à la promotion de la vision d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Cinquièmement, concernant l'Asie du Nord-Est, de par son expérience concrète en matière de garantie de la sécurité par des moyens principalement politiques et diplomatiques, la Mongolie est disposée à œuvrer, sur une base informelle, avec les pays de l'Asie du Nord-Est en vue d'étudier les modalités d'établissement de zones exemptes d'armes nucléaires dans la région. Certes la tâche ne sera pas aisée; elle exigera du courage, de la volonté politique et de la persévérance, mais elle est réalisable, même si cela demande du temps. Dans l'intervalle, des mesures devront être prises pour promouvoir une plus grande confiance. Dans cet

esprit, j'ai proposé, le 1^{er} mars dernier, le lancement du Dialogue Oulan-Bator sur la sécurité de l'Asie du Nord-Est et invité les pays de la région à un dialogue ouvert, afin que s'instaure progressivement la confiance dans la région.

Ne ménageons aucun effort pour progresser vers le désarmement nucléaire. La réunion de haut niveau d'aujourd'hui doit nous donner l'élan nécessaire.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Shinzo Abe, Premier Ministre du Japon.

M. Abe (Japon) (*parle en japonais; texte anglais fourni par la délégation*) : Je tiens tout d'abord à exprimer ma profonde reconnaissance à l'Ambassadeur Jeremić, Président de la soixante-septième session, à l'Ambassadeur John Ashe, Président de la soixante-huitième session, ainsi qu'à ceux qui ont contribué à la convocation de cette réunion. À l'occasion de cette première réunion de haut niveau consacrée au désarmement nucléaire dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies, je suis très honoré de prendre la parole à la présente séance d'ouverture.

Le Japon est le seul pays à avoir subi les effets dévastateurs de l'emploi de bombes atomiques pendant une guerre. Nous savons d'expérience quelles sont les conséquences de l'emploi d'armes nucléaires. Aussi, leur élimination constitue, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'inébranlable aspiration du peuple japonais. Pour ma part, j'ai participé aux cérémonies commémoratives qui ont eu lieu en août dernier à Hiroshima et Nagasaki et au cours desquelles j'ai renouvelé ma ferme détermination à œuvrer à l'instauration d'un monde exempt d'armes nucléaires.

L'instauration d'un monde exempt d'armes nucléaires représente un objectif majeur non seulement pour le Japon, mais aussi pour toute l'humanité. Néanmoins, un nombre considérables d'armes nucléaires subsistent et, dans certaines régions, des arsenaux nucléaires seraient en augmentation en l'absence de toute transparence. Face au terrorisme nucléaire de la part d'acteurs non étatiques et au développement nucléaire de la République populaire démocratique de Corée, le risque nucléaire auquel nous sommes confrontés est plus divers et menaçant que celui que nous connaissons pendant la période de la guerre froide.

Dans ce contexte, le Japon déplore l'impasse prolongée dans laquelle se trouve la Conférence du désarmement à Genève. La situation internationale étant

de plus en plus imprévisible, il est désormais temps de redoubler d'efforts pour progresser sur les questions majeures de désarmement nucléaire, parallèlement à la non-prolifération nucléaire, telles que le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, ainsi que le lancement rapide de négociations et la conclusion d'un traité interdisant la production de matières fissiles.

Un facteur essentiel dans le processus de désarmement nucléaire consiste à veiller à ce que tous les États dotés d'armes nucléaires réduisent leurs arsenaux nucléaires et accroissent la transparence. À cet égard, le Japon salue le discours prononcé à Berlin, en juin dernier, par le Président Obama, dans lequel il a annoncé une réduction d'un tiers des armes nucléaires stratégiques des États-Unis. J'ai l'espoir que ce discours incitera la Fédération de Russie et les États-Unis à procéder à de nouvelles réductions et que les négociations bilatérales sur une réduction de leurs armes nucléaires déboucheront rapidement sur des négociations à caractère multilatéral entre les cinq États dotés d'armes nucléaires. J'invite également les cinq États dotés d'armes nucléaires à faire état des mesures concrètes prises en matière de désarmement nucléaire à l'occasion de la troisième session du Comité préparatoire pour la Conférence d'examen de 2015 des États Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2014.

Je tiens à souligner que la responsabilité des États non dotés d'armes nucléaires est aussi importante que celle des États dotés d'armes nucléaires. Face aux impasses réelles et concrètes, l'instauration d'une confiance mutuelle entre les deux parties est le moyen le plus efficace de forger un monde exempt d'armes nucléaires. S'appuyant sur le souhait de paix éternelle inscrit dans la Constitution japonaise et sur l'esprit de la Charte des Nations Unies, le Japon est profondément attaché aux trois principes du désarmement nucléaire, en se vouant à la paix et la prospérité mondiales. Il continuera sans relâche à se consacrer à la tâche du désarmement nucléaire, jusqu'à sa réalisation.

Chaque année depuis 1994, le Japon présente à l'Assemblée générale un projet de résolution sur le désarmement nucléaire, qui est adopté à une écrasante majorité. Le Ministre des affaires étrangères de mon pays, Fumio Kishida, qui s'exprimera cet après-midi, accueillera une réunion des Ministres des affaires étrangères de l'Initiative pour la non-prolifération et le désarmement (NPDI), en avril 2014, à Hiroshima, là où s'est produit un bombardement atomique. Je suis

convaincu que, grâce à leur étroite collaboration, les ministres des affaires étrangères de la NPDI lanceront une initiative constructive.

Le désastre qui s'est abattu sur Hiroshima et Nagasaki nous rappelle l'impact humanitaire de l'usage d'armes nucléaires. Leurs répercussions pourraient aller au-delà de notre imagination, et c'est pourquoi de telles tragédies ne doivent jamais se répéter. Afin de partager son expérience avec la communauté internationale, le Japon reçoit depuis plus de trois décennies la visite de participants au Programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement. En outre, des communicateurs spéciaux pour un monde exempt d'armes nucléaires ont été envoyés à travers le monde afin de recueillir les témoignages de survivants des bombardements atomiques. Tout dirigeant politique responsable de la sécurité de ses citoyens doit prendre conscience des conséquences humanitaires de l'emploi d'armes nucléaires. Aussi j'invite tous les dirigeants politiques à se rendre à Hiroshima et Nagasaki afin de pouvoir juger par eux-mêmes des conséquences de l'emploi de telles armes.

À titre symbolique, Hiroshima et Nagasaki commémoreront le soixante-dixième anniversaire de ces tragiques événements en 2015, lors de la tenue de la prochaine Conférence d'examen du TNP. À tous ceux ici présents aujourd'hui je veux dire que leur leadership politique est indispensable pour faire progresser le désarmement nucléaire. De plus, la date de 2020, récemment arrêtée pour la tenue des Jeux olympiques et paralympiques d'été à Tokyo, coïncide avec les cérémonies commémoratives annuelles d'Hiroshima et de Nagasaki. Je forme le vœu que les Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo soient la fête du sport, l'occasion de réfléchir à la paix avec les citoyens du monde entier.

J'aimerais, en guise de conclusion, souligner que le moment est venu pour les États dotés d'armes nucléaires comme pour ceux qui n'en sont pas dotés de surmonter leurs divergences et d'unir leurs efforts pour parvenir à l'élimination complète des armes nucléaires.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Viola Onwuliri, Ministre des affaires étrangères du Nigéria.

M^{me} Onwuliri (Nigéria) (*parle en anglais*) : J'aimerais tout d'abord exprimer la gratitude de mon Président, S. E. M. Goodluck Ebele Jonathan, Président de la République fédérale du Nigéria, pour l'invitation

qui lui a été faite de prendre la parole à la cérémonie d'ouverture de cette réunion historique de l'Assemblée générale sur le désarmement nucléaire. Il m'a également chargée de transmettre ses très chaleureuses salutations et félicitations à tous les participants et exprime ses regrets de ne pouvoir assister à la présente réunion.

Je tiens également à souligner à ce stade que la présence parmi nous d'éminents chefs de gouvernements confère davantage de force et de crédibilité à notre démarche ici aujourd'hui. Je salue également les efforts déployés par le Président de l'Assemblée générale et son prédécesseur pour organiser cette réunion. J'aimerais saisir cette occasion pour remercier le Secrétaire général de ses précieuses observations. L'initiative du Mouvement des pays non alignés, qui se concrétise aujourd'hui par la toute première réunion de haut niveau consacrée à la question du désarmement nucléaire, est à la fois opportune et noble.

Le 24 janvier 1946, l'Assemblée générale a pris une mesure audacieuse et essentielle en adoptant à l'unanimité sa première résolution portant création de la Commission chargée de traiter des problèmes soulevés par la découverte de l'énergie atomique. Depuis lors, et en dépit des meilleures intentions et des efforts les plus résolus, les défis engendrés par les armes nucléaires, n'ont cessé de hanter le monde.

Les armes nucléaires sont, par définition, des armes dont le seul objectif est la destruction massive. La question qu'il faut se poser est de savoir pourquoi le monde planifie une destruction massive. Aujourd'hui, la notion de désarmement nucléaire est parvenue à maturité. Depuis trop longtemps l'humanité se trouve au bord du précipice. Il a été maintes fois démontré que les armes nucléaires sont inhumaines et totalement inacceptables et qu'elles devraient être retirées de la liste des armements mondiaux par des partenaires responsables et respectés pour des projets de développement humain.

Nous avons également été témoins des souffrances provoquées par les catastrophes naturelles ainsi que des malheurs qu'elles engendrent à travers le monde, y compris le coût du relèvement et de la réhabilitation qui se chiffre en milliards de dollars. Mais nous n'ignorons pas non plus que, à la différence d'autres catastrophes naturelles, une réponse humanitaire appropriée ne peut être apportée à la suite d'une explosion ou d'une détonation nucléaire unique dans une zone peuplée. Dans ces conditions, les États ne peuvent continuer de mettre au point ou de posséder des armes nucléaires. C'est pourquoi la tolérance zéro affichée par les États

à l'égard des armes chimiques et biologiques, qui s'apparentent aux armes de destruction massive, doit être étendue à tous les types d'armes nucléaires.

Ai-je besoin de rappeler ce que nul d'entre nous n'ignore, à savoir qu'en définitive les armes nucléaires ne garantissent pas forcément la sécurité. Bien au contraire, elles attisent les craintes et accentuent la méfiance réciproque sous tous ses aspects en raison de la menace et de l'assurance – oui, l'assurance – de mort et de destruction qu'elles portent en elles. Le contrecoup moral – j'insiste – de cette réalité, c'est que des ressources considérables, grâce auxquelles nous pourrions nous attaquer efficacement aux problèmes de la faim et de la pauvreté et réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, sont chaque année gaspillées à tous les niveaux dans le cadre de la mise au point, du maintien et de la modernisation de ces armes.

Aucun État n'acquière une arme nucléaire sans tenir dûment compte de son déploiement futur ou de son utilisation d'une manière ou d'une autre. En d'autres termes, la politique de la dissuasion nucléaire dépend de la volonté réelle et de la faculté de ceux qui possèdent des armes nucléaires de les utiliser. Mon pays, le Nigéria, estime que le moment est venu d'engager des négociations sur une convention globale sur l'interdiction de la possession, de la mise au point, de la fabrication, de l'acquisition, de l'essai, du stockage, du transfert, de l'emploi ou de la menace d'emploi des armes nucléaires et sur leur destruction.

Je dois souligner le peu de progrès accomplis, notamment concernant les quelques accords bilatéraux librement contractés par quelques puissances mondiales pour réduire le nombre de leurs arsenaux nucléaires. En dépit de ces arrangements, la plus grande menace existentielle demeure, à savoir que, indépendamment du nombre de ces armes se trouvant dans les arsenaux des États à travers le monde, le risque est présent qu'elles puissent être utilisées un jour par accident ou à dessein. La volonté de tout État Membre de cette noble instance d'utiliser des armes nucléaires, de manière explicite ou implicite, et dans une optique stratégique, doit être jugée comme totalement inacceptable. Les horreurs d'Hiroshima et de Nagasaki sont trop réelles pour qu'un autre scénario puisse être envisagé. Elles doivent nous rendre plus déterminés que jamais à veiller à ce que ne se répètent des morts et des destructions aussi indicibles qu'inutiles.

Le Nigéria ne faiblit pas dans son soutien à un désarmement nucléaire complet. Il est prêt à s'associer

à tous les États disposés à réaliser un avenir de progrès pour nos enfants dans un monde exempt d'armes nucléaires. Saisissons l'occasion qui nous est offerte pour prendre conscience de la nécessité de sortir de leur impasse la Conférence du désarmement et d'autres organes multilatéraux de délibération créés par les instruments de l'Assemblée générale. Le chemin de la négociation pourrait s'avérer rude et tortueux. Notre volonté collective doit être de demeurer engagés à l'égard de toutes nos obligations, notamment dans le cadre la structure convenue du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, tout en veillant à ce que cette impasse ne soit pas acceptable si nous voulons éviter une catastrophe future.

Les contributions apportées par les zones exemptes d'armes nucléaires demeurent essentielles à la réalisation des objectifs globaux visant le désarmement nucléaire. Le Nigéria ne cesse d'appuyer la création de ces zones dans toutes les régions, y compris au Moyen-Orient. Je tiens également à saisir l'occasion qui m'est offerte pour en appeler à tous les États, notamment aux États dotés d'armes nucléaires, afin qu'ils appuient les traités existants, ratifient les protocoles relatifs aux traités portant création de ces zones, abandonnent leurs réserves et respectent le statut de dénucléarisation de ces zones.

On ne peut qu'être d'accord avec le Secrétaire général. M. Ban Ki-moon, lorsqu'il estime qu'il ne s'agit pas seulement d'un problème de prolifération, mais de l'existence continue d'armes nucléaires. Comme il le souligne à juste titre, il n'y a pas de bonnes mains pour de mauvaises armes. Nos efforts pour mettre hors-la-loi, éliminer et remiser les armes nucléaires dans les poubelles de l'histoire doivent être engagés dès maintenant.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Bruno Rodríguez Parrilla, Ministre des affaires étrangères de Cuba, qui s'exprimera au nom de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

M. Rodríguez Parrilla (Cuba) (*parle en espagnol*) : La Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC) que Cuba a l'honneur de présider, accorde une grande importance à la tenue, pour la première fois dans l'histoire des Nations Unies, d'une réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le désarmement nucléaire. Nous nous engageons à participer activement et à contribuer le plus possible au succès de cette réunion.

Les États membres de la CELAC réitèrent leur profonde préoccupation face à la menace que représentent pour l'humanité l'existence d'armes nucléaires ainsi que l'emploi ou la menace d'emploi de telles armes. Il est urgent de progresser vers l'objectif prioritaire du désarmement nucléaire et de parvenir à l'élimination complète des armes nucléaires. À cet égard, la CELAC se rallie à la communauté internationale dans ses efforts pour promouvoir la négociation d'un instrument universel et juridiquement contraignant interdisant les armes nucléaires. Notre région accorde la plus haute priorité à la réalisation d'un désarmement nucléaire complet et vérifiable. La seule garantie contre l'emploi ou la menace d'emploi des armes nucléaires est leur élimination totale.

L'emploi ou la menace d'emploi d'armes nucléaires constitue un crime contre l'humanité et une violation du droit international, y compris du droit humanitaire international et de la Charte des Nations Unies. Les États membres de la CELAC participeront activement à l'élaboration de propositions concrètes en vue de réaliser un désarmement nucléaire universel, conformément à un calendrier convenu au niveau multilatéral, transparent, irréversible et vérifiable.

Il est dans l'intérêt des États non dotés d'armes nucléaires, dont fait partie l'ensemble des États membres de la CELAC, d'obtenir des garanties sans équivoque et juridiquement contraignantes de la part des États dotés d'armes nucléaires quant à l'emploi ou à la menace d'emploi de telles armes. Nous appelons au lancement de négociations et à l'adoption, dans les meilleurs délais, d'un instrument universel et juridiquement contraignant sur des garanties de sécurité négatives.

Nous en appelons à tous les États, notamment aux États dotés d'armes nucléaires, pour qu'ils n'attribuent plus aucun rôle aux armes nucléaires dans leurs doctrines, stratégies militaires et politiques de sécurité ou comme approche prospective pour la gestion des conflits, l'objectif étant de parvenir à l'élimination complète de ce genre d'armes, quels que soient leur type ou leur emplacement géographique.

La création de zones exemptes d'armes nucléaires consolide la paix et la sécurité aux niveaux international et régional ainsi que le régime de la non-prolifération. Elle contribue également au désarmement nucléaire. L'Amérique latine et les Caraïbes s'enorgueillissent d'être la première région densément peuplée du monde à s'être déclarée zones exemptes d'armes nucléaires au titre du Traité visant l'interdiction des armes nucléaires

en Amérique latine et dans les Caraïbes, Traité de Tlatelolco. La création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes a contribué au désarmement nucléaire et à la non-prolifération ainsi qu'à la paix et à la sécurité aux niveaux régional et mondial.

Le Traité de Tlatelolco et l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (OPANAL) ont servi de référence politique, juridique et institutionnel pour la création d'autres zones exemptes d'armes nucléaires dans différentes régions du monde. L'expérience de l'OPANAL, avec celle des quatre zones exemptes d'armes nucléaires existantes et de la Mongolie en tant qu'État déclaré unilatéralement exempt d'armes nucléaires, constitue un patrimoine important pour la communauté internationale, qui devrait être source d'inspiration pour la création de nouvelles zones et la réalisation de l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Nous exhortons les puissances nucléaires à retirer les déclarations interprétatives des Protocoles I et II du Traité de Tlatelolco, qui constituent de véritables réserves interdites par le Traité, contribuant ainsi à éliminer l'usage possible d'armes nucléaires contre les des pays de la région. Nous continuerons d'œuvrer avec les États parties aux Protocoles afin de les convaincre de retirer ou modifier ces déclarations.

Nous déplorons l'impossibilité à parvenir à un accord sur la convocation en 2012 d'une conférence internationale sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive. La tenue de cette conférence fait partie intégrante du résultat final de la Conférence des Parties chargée d'examiner en 2010 le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). L'issue de cette conférence serait une importante contribution à la réalisation de l'objectif du désarmement nucléaire. Nous sommes fermement convaincus que la création de cette zone représenterait une avancée notable vers un processus de paix au Moyen-Orient. C'est pourquoi nous demandons instamment la tenue dans les meilleurs délais de cette conférence.

Nous exhortons les États dotés d'armes nucléaires à s'acquitter des obligations leur incombant en vertu du TNP et à progresser vers l'élimination complète de ces armes. Il est nécessaire de mettre pleinement et immédiatement en œuvre les 13 mesures concrètes de désarmement nucléaire convenues lors de la Conférence

d'examen de 2000, ainsi que le Plan d'action adopté lors de la Conférence d'examen de 2010.

La CELAC réaffirme le droit inaliénable des États de développer la recherche, la production et l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire sans discrimination, conformément aux articles I, II, III et IV du TNP. Toutes les parties au Traité se sont engagées à faciliter un échange aussi large possible d'équipement, de matières et de renseignement scientifique et technologique en vue de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

Nous sommes totalement opposés au perfectionnement des armes nucléaires existantes et à la mise au point de nouveaux types d'armes nucléaires, incompatibles avec l'obligation d'un désarmement nucléaire total. Tous les États doivent s'abstenir de toute explosion d'arme nucléaire, d'autres types d'explosions nucléaires, ou de toutes expériences non explosives, y compris les expériences sous-critiques, pour la mise au point d'armes nucléaires. Ces agissements sont contraires aux buts et objectifs du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), à son esprit, sinon à sa lettre, car ils portent atteinte à l'objectif visé par ce traité en tant que mesure de désarmement nucléaire.

La CELAC exige une interdiction complète des essais nucléaires et exhorte les États de l'Annexe II, dont la ratification est indispensable à l'entrée en vigueur du TICE, à accélérer le processus de signature et/ou de ratification de cet instrument, de façon prioritaire, comme gage de leur volonté politique et de leur attachement à la paix et à la sécurité internationales. Nous réaffirmons qu'il est essentiel d'ouvrir des négociations sur un instrument international juridiquement contraignant interdisant les armes nucléaires ainsi que notre attachement à cet objectif prioritaire.

La première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement a créé la Conférence du désarmement en tant que seule instance multilatérale de négociation sur le désarmement. Nous exhortons la Conférence à faire preuve de la volonté politique nécessaire pour entamer sans tarder un travail de fond en vue de l'adoption et de la mise en œuvre d'un programme de travail global et équilibré qui fasse progresser l'ordre du jour du désarmement nucléaire.

Nous saluons le travail réalisé par le Groupe de travail à composition non limitée créé par la résolution 67/56 et dont le mandat consiste à élaborer des propositions destinées à faire progresser les négociations multilatérales sur le désarmement

nucléaire. Les États membres de la CELAC ont contribué par la formulation de propositions concrètes au travail du Groupe. Nous réitérons le ferme attachement de la CELAC aux travaux portant sur la convocation d'une conférence de haut niveau en vue d'explorer les voies et moyens d'éliminer les armes nucléaires dans un délai le plus court possible, l'objectif étant d'arrêter un programme échelonné pour l'élimination complète des armes nucléaires dans un délai précis, afin d'interdire la mise au point, la fabrication, l'acquisition, l'essai, le stockage, le transfert, l'emploi ou la menace d'emploi d'armes nucléaires et procéder à leur destruction.

Les États membres de la CELAC expriment leur vive inquiétude face aux conséquences terribles sur le plan humanitaire et au niveau mondial de toute explosion nucléaire accidentelle ou intentionnelle. Nous demandons à la communauté internationale de réitérer ses craintes face aux conséquences humanitaires découlant de l'emploi d'armes nucléaires, chaque fois qu'un débat se tiendra sur ce type d'armes.

Nous nous félicitons des résultats obtenus par la Conférence d'Oslo sur les conséquences humanitaires des armes nucléaires, qui s'est tenue en mars 2013 et, à cet égard, nous demandons à tous les États de participer à la deuxième Conférence internationale qui se tiendra au Mexique, les 13 et 14 février 2014. Les États membres de la CELAC continueront à harmoniser leurs positions et à contribuer la mise en œuvre de mesures concrètes dans le cadre du suivi de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale, grâce à l'adoption d'une résolution sur ce sujet en Première Commission au cours de la soixante-huitième session.

En tant que petit pays qui a défendu son indépendance, notamment face à la menace de l'holocauste nucléaire, Cuba participera activement au mouvement international, comme l'a préconisé Fidel Castro Ruiz, afin de détruire toutes les armes nucléaires, dont la simple existence menace la survie même de l'espèce humaine.

La séance est levée à 10 h 25.